

SIÈGE DE L'ÉCOLE : 254, BOULEVARD RASPAIL (14^e) — PARIS

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Fondée en 1865 — Reconnue d'utilité publique en 1870

GRAND PRIX
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889



GRAND PRIX
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1900

PROMOTION 1907-1910

CONCOURS FINAL 1910

PROGRAMME DE COMPOSITION ARCHITECTURALE

HABITATION MODERNE DE GRANDE AISANCE

PRÉAMBULE

Les prévisions de demain n'ont aucun droit de laisser subsister les mêmes concentrations d'habitants que par le passé. Ce serait irrationnel, et plus particulièrement en ce qui concerne notre capitale : jamais les descendance ne s'expliqueraient une si flagrante contradiction avec la rapidité constatée de nos jours dans les déplacements et dans les moyens de transport. Nous assistons à une évolution considérable en fait de contacts et d'échanges mis au service des diverses activités que l'intelligence humaine peut comporter.

La totalité de la superficie Parisienne est appelée à prendre des proportions toutes nouvelles et les habitants s'y répartiront sur des territoires plus en rapport avec les facilités automatiques dont ce siècle d'électricité promet un développement encore inattendu. Par suite de leur diversité, les modes de communication sont à la veille d'accuser une instantanéité dont nous ne connaissons encore que les prodromes.

De 7800 hectares que Paris embrassait dans son enceinte, la superficie de son unité agglomérée est en passe de s'étendre sur 50 000 hectares environ. Ce qui fait qu'il n'y aurait plus de temps à perdre pour prendre des mesures en vue d'écartier les dangers de conceptions rétrogrades, que pourrait encore montrer une spéculation dépourvue de clairvoyance en regard du nouveau territoire englobant le département de la Seine, sinon davantage. Par le fait, la santé de la nouvelle habitation Parisienne se trouverait facilement et à tout jamais compromise : car il faut à tout prix éviter l'encombrement dont souffre, en ce moment, la vieille agglomération du centre, avec plus de 400 habitants à l'hectare et les maladies inhérentes à pareille densité.

Le schéma ci-dessous de l'agrandissement Parisien détache en clair, sur les habitations plus ou moins foncées suivant l'intensité de leurs habitants, un minimum d'espaces qu'il y aurait lieu de ménager en tant que facteurs de santé atmosphérique. Superficies inhabitées qui délimiteraient dès maintenant leurs contenances dans le territoire global de demain.

Agrandissement de Paris comprenant la banlieue départementale de la Seine.

BEAUTÉ PUBLIQUE



SANTÉ PUBLIQUE

Prévision de parcs et jardins publics réservant la liberté et la salubrité atmosphériques.

En somme, les repères du futur Paris, dont il appartient aux générations actuelles de préétablir les grands traits, se résument tous en deux considérations primordiales :

- 1^{re} Affectation de la zone annulaire, circonvenant l'agglomération actuelle à des parcs où seraient répartis çà et là différents centres d'éducation populaire et d'olympie moderne;
- 2^e Prévision des voies et moyens indispensables à la vitalité de l'habitation moderne, à laquelle concourra l'ensemble départemental de la Seine, pour constituer finalement l'unité agglomérée que Paris est appelé à présenter au monde.

Santé, beauté, deux termes significatifs des intelligences à notre époque. Leur rapprochement résume en majeure partie les inquiétudes et les visées que suggère la conscience de l'architecture contemporaine. Il s'y rattache une infinité d'initiatives qui sont de nature à dominer les applications de l'architecte au **xx^e** siècle.

CARACTÉRISTIQUE DE L'EMPLACEMENT

En parcourant les hauteurs, au sud-ouest de l'enceinte municipale, il nous a paru qu'on pourrait au besoin amorcer la nouvelle cité en utilisant à son effet l'emplacement même du fort d'Issy, aujourd'hui sans objet. Mais toutefois nous n'hésitons pas à fixer notre choix sur le plateau en question et d'une si jolie situation : notamment au nord du fort et en proche voisinage du tir au pigeon récemment installé par Gastinne-Renette. Endroit d'où il ne faut que cinq minutes pour descendre à la gare d'Issy, sur le chemin de fer électrique des Invalides, et quinze minutes pour se rendre à la station de Clamart, sur la ligne de l'Ouest-Montparnasse.

Le plateau est pourvu d'une vue merveilleuse sur la capitale, son fleuve et ses environs. La mise en scène que l'on a devant les yeux est grandiose; elle appelle la comparaison avec les plus beaux sites que les voyages mettent à même d'apprécier et de conserver présents à l'esprit. Localité dont la splendeur s'impose au goût des compétences autorisées

par les souvenirs qu'on aurait pu recueillir. La situation topographique est telle, qu'une locomotion automobile transporterait en moins d'une demi-heure au centre des activités parisiennes. On le voit, il s'agirait ici d'une localité également bien pourvue quant à la commodité et pour ce qui se rattache à la beauté; avantages que complète une santé atmosphérique en rapport avec l'altitude de 80 mètres tendant à échapper au pullulement microbien.

D'ailleurs la défense contre l'encombrement et l'empiètement humains se manifeste en toute région et sous différentes formes. Ainsi, traversant l'Atlantique, serait-il possible d'emprunter des arguments aux États-Unis; mais, sans aller bien loin: à nos portes, la Suisse en vient à nous donner l'exemple d'une vallée, en Basse-Engadine, qui se transforme, pour un délai de vingt-cinq ans, en parc national, afin de mettre en mesure d'y assurer une protection efficace contre les abus ou les laideurs que l'industrie humaine essaierait de propager dans tous les parages, ceux-là même qui paraissent le moins accessibles. Trait significatif de notre temps.

Pour revenir aux agglomérations urbaines, l'accroissement de superficie Parisienne, recouvrant jusqu'à une cinquantaine de mille hectares, fait que des déplacements sont de rigueur dans l'habitation courante, à seule fin d'assurer à tous les habitants une certaine norme, en fait de santé ou de salubrité dans leur demeure.

La localité visée comporte un panorama synthétisant le vieux Paris, dont les édifices frappent le regard, comme pour repérer l'intérêt de son dispositif d'ensemble. En outre, comment passer sous silence les jeux successifs de la lumière variant à l'infini ses manifestations plastiques, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et dont le grand ensemble de vie municipale réserve l'apanage à ce site privilégié; lequel bénéficierait aussi des impressions que la fournaise de Paris, une fois la nuit venue, rayonnerait, dans la mesure de tant de lumière artificielle répondant à sa vie collective.... Et le caractère mystique de cette atmosphère nocturne prendrait parfois des traits encore plus saisissants avec les clartés lunaires.

PROGRAMME

Le terrain envisagé couvre plus d'un hectare. Il est actuellement boisé dans son entière superficie et demande à être aménagé conformément aux données qui font l'objet d'un programme ayant pour titre: *Habitation moderne de grande aisance.*

L'édifice grouperait les localités d'habitation autour d'un hall spacieux et largement accessible de tous les appartements, au moyen de passages et d'escaliers d'accord avec l'importance prévue pour l'habitation. Pendant l'hiver, les habitants y passeraient des instants de loisir dans une douce température, qui soit favorable au verdoisement des plantes.

Les appartements de location seraient répartis au rez-de-chaussée et à deux étages, le tout établi sur sous-sol et sur caves, d'une superficie et d'un cubage en rapport avec les exigences du confort.

Chacun des appartements comprendrait des salles de réception relativement vastes, des chambres à coucher avec dispositif particulier pour permettre, pendant le sommeil, une aération directe, et assez espacée du lit pour que l'accommodation s'effectue, sans exposer jamais à aucun danger.

Les chambres, salles de réception, cabinets de travail seraient les uns comme les autres tenus en garde contre l'encombrement, toujours favorable à la stagnation des poussières et des germes. Et ce serait facile à réaliser grâce à des galeries spacieuses où l'habitant de chaque étage disposerait ces archives de la vie, qui prennent la forme de livres, de dessins, de meubles ou différents objets d'art, d'un rassemblement longuement poursuivi, auxquels il n'y a pas d'intelligence qui n'attache un prix considérable. Véritable musée qui demeurerait en communication facile avec la réception, ainsi qu'avec les localités de travail: on y trouverait sujet à belle ordonnance soulevant l'intérêt de l'amateur, tout en étant reléguée en dehors du train journalier de la vie. Et c'est peut-être là un motif, d'où il appartient à l'étude et à la méditation de tirer une caractéristique généreuse de la composition que nous mettons à l'étude.

Par une judicieuse préoccupation d'assurer la correction du service, les concurrents feront en sorte que les chambres de domestiques soient en communication particulièrement aisée avec l'appartement.

Les cuisines seront spécialement disposées en vue d'un approvisionnement direct et complètement soustrait au passage à travers les localités d'habitation privée ou collective que comprendrait pareille installation.

Les écuries et les garages d'automobiles sont également à prévoir, en y comprenant le logement d'un personnel spécial.

Un parc dessiné avec soin ménagera, par endroits, des vues sur le panorama Parisien que l'encadrement des branches d'arbres et de leur feuillage estival mettrait en valeur. Et, de place en place, des motifs d'art pourraient être disposés, sans pourtant nulle part excéder la mesure convenable au plein air.

Il y aurait encore à déterminer l'emplacement de l'entrée et du pavillon de concierge, sans oublier l'habitation du jardinier.

Enfin, dans l'exécution qu'ils ont à projeter, les élèves pourront avoir recours à tous les matériaux qui leur paraîtront convenables. — Toutefois le hall central sera d'ossature entièrement métallique et indépendante du reste de la construction. On y utilisera le fer, l'acier coulé ou la fonte, ou encore une combinaison justifiée de ces divers éléments.

TRAVAUX A PRODUIRE

L'étude sera poussée aussi loin que possible, de manière à renseigner les juges sur les modes de réalisation que l'édifice projeté entraînerait et sur le dispositif général du terrain envisagé.

Ces travaux s'attacheront à:

- 1° Un plan de situation montrant le dispositif du parc par rapport aux bâtiments prévus et qu'il convient de bien déterminer dans leur emplacement. à l'échelle de 0^m,005 p. m.
- 2° L'étude de l'édifice d'habitation comprenant: plans, coupes, élévations, à l'échelle de 0^m,01 p. m.
- 3° Une vue à vol d'oiseau montrant le site et l'aménagement de choix eu égard à l'agrément de la résidence devant assurer aux habitants la jouissance du panorama qui s'étend devant eux.
- 4° Des détails montrant l'esprit de l'ossature métallique, en ce qui touche le hall central d'une part, et, d'autre part, les planchers et fermes métalliques du reste de l'installation.
- 5° Un mémoire comprenant la description des modes d'exécution et établissant la méthode à suivre dans les calculs de stabilité.

Le concours, ouvert le 17 avril 1910, sera clos le 15 juillet 1910. Et les projets devront être remis collés sur chdssis.

Le jugement aura lieu le lundi 18 juillet 1910.

JUGEMENT

Le jury appréciera les œuvres des élèves par des notes distinctes:

Le parti, s'attachant au dispositif et à la résultante de commodité, de confort et de plastique.	pour une valeur de	4,50
L'arrangement, montrant la méthode mise au service de l'art et de la stabilité.	pour une valeur de	4,50
Le mémoire.	pour une valeur de	1
L'argumentation.	pour une valeur de	1

Paris, le 16 avril 1910.

Le Directeur de l'École,

GASTON TRÉLAT